

La société civile vietnamienne est exclue du Forum des Peuples de l'ASEM à Hanoi

Les représentants de la société civile de l'Europe et de l'Asie vont se réunir **des 6 au 9 septembre 2004** pour le **5ème Forum des Peuples Asie-Europe (ASEM)** afin d'examiner les défis du processus de l'ASEM et de faire des recommandations au **Sommet de l'ASEM**, qui doit se tenir les 8-9 octobre 2004 et réunir les représentants des 25 membres de l'Union Européenne, de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud et des 10 membres de l'ANASE, y compris le Cambodge, le Laos et la Birmanie. L'UE s'était opposée à la participation de la Birmanie si celle-ci ne faisait pas de progrès consistants vers la démocratie et les droits de l'Homme, mais un compromis a finalement été trouvé, le gouvernement birman ne devant pas être représenté par un dirigeant de haut niveau.

Le **Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme** se réjouit de la forte présence des défenseurs des droits de l'Homme et des démocrates tant européens qu'asiatiques pour la première fois dans la capitale vietnamienne. Toutefois, il regrette profondément que le **Forum des Peuples de l'ASEM 5** se tienne dans un pays où le peuple est privé de ses droits et où la société civile est mise hors la loi et réprimée par l'Etat-Parti.

Le Forum, organisé par un comité d'organisation conjoint international et vietnamien, présentait l'opportunité pour les ONG internationales de « *dialoguer et d'échanger avec la société civile vietnamienne* ». Mais l'organisateur vietnamien du Forum est l'Union Vietnamienne des Organisations de l'Amitié (UVOA), l'agence officielle du Parti Communiste Vietnamien pour les relations internationales. L'UVOA a annoncé qu'elle allait mobiliser les « organisations de masse », c'est-à-dire les GONGO (organisations non-gouvernementales créées par le gouvernement) et les membres du Front de la Patrie du Parti Communiste.

« *La société civile vietnamienne n'aura aucune voix lors de ce Forum* », a déduit le Président du Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme, M. Vo Van Ai. « *Les véritables composantes de la société civile — les hommes et les femmes ordinaires qui appellent au développement pacifique de la démocratie et à la jouissance des droits de l'Homme — restent l'objet d'intimidation, de surveillance et des arrestations* ». Il a présenté une liste d'éminents représentants de la société civile incluant les dignitaires bouddhistes **Thich Huyen Quang, Thich Quang Do**, les cyberdissidents **Nguyen Dan Que, Pham Que Duong, Tran Khue, Hoang Minh Chinh, Nguyen Khac Toan**, dont les voix ne seront pas entendues lors du Forum des Peuples de l'ASEM 5 à Hanoi ([voir la liste ci-jointe](#)).

M. Vo Van Ai a également condamné les conditions restrictives dans lesquelles le Forum va se dérouler. Lors des précédents sommets de l'ASEM à Bangkok (1996), Londres (1998), Séoul (2000) et Copenhague (2002), le Forum des Peuples s'était tenu en parallèle du sommet officiel de l'ASEM afin de permettre aux ONG de rencontrer les délégations gouvernementales et d'attirer l'attention des médias sur leurs préoccupations. Le Vietnam est le premier hôte du Sommet à imposer une dissociation entre les deux événements. « **En organisant le Forum des Peuples de l'ASEM 5 un mois avant le Sommet, les autorités vietnamiennes cherchent délibérément à empêcher tout échange entre la société civile et les gouvernements, et à priver au profit des gouvernements, et du gouvernement vietnamien en particulier, les ONG d'une couverture médiatique essentielle à l'information sur les violations des droits de l'Homme, au premier chef au Vietnam** » a dit M. Vo Van Ai.

Le Forum va débattre de questions comme : les médias et la démocratie, le rôle des groupes ethniques et religieux, l'Etat de droit, le rôle des mouvements de la société civile et leurs relations avec les gouvernements, comment mettre en œuvre les conventions de protection des droits de l'Homme des Nations Unies... « **Comment la société civile vietnamienne pourra contribuer à ces débats alors que le gouvernement lui dénie tout droit à la liberté de la presse, réprime la minorité ethnique des Montagnards, les mouvements bouddhistes indépendants ou des autres religions, emprisonne les cyberdissidents et les défenseurs de la société civile, et n'applique aucune des conventions clef de l'ONU en matière de droits de l'Homme, comme le Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel il a accédé en 1982** » s'interroge M. Ai.

Le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme rappelle que le Vietnam, en tant que membre de l'ASEM et pays hôte du 5ème Sommet de l'ASEM, s'est engagé à respecter les principes de base de l'ASEM. Ceux-ci incluent l'encouragement de la coopération commerciale et économique mais aussi la promotion des droits de l'Homme, de la bonne gouvernance et de la démocratie. Comme une résolution de 1998 du Parlement Européen l'affirme, « *un développement durable des échanges, des investissements et de l'économie ne peut pas être assuré si la démocratie, l'Etat de droit, la société civile et les droits de l'homme ne sont pas renforcés* ».

A l'occasion du Forum des Peuples de l'ASEM 5, le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme appelle le gouvernement vietnamien à :

- 1.** Lever toutes les restrictions sur la liberté d'expression, d'opinion, d'association et d'information, et à respecter le droit de la société civile vietnamienne de s'organiser librement et ouvertement ainsi que de former des ONG indépendantes ;
- 2.** Libérer immédiatement et inconditionnellement tous les citoyens vietnamiens détenus en prison ou en résidence surveillée pour avoir défendu pacifiquement les

droits de l'Homme, la justice sociale et les réformes démocratiques, en particulier le Patriarche Thich Huyen Quang, les Vénérables Thich Quang Do, Thich Thien Minh, les cyberdissidents Nguyen Dan Que, Nguyen Khac Toan, Pham Hong Son, Nguyen Vu Binh ;

3. Autoriser la publication de journaux privés et indépendants (D'éminents dissidents, comme feu le général Tran Do et Thich Quang Do avaient demandé l'autorisation de créer des journaux indépendants, mais s'étaient heurtés au refus des autorités) ;

4. Rétablir le statut légitime des mouvements religieux non-reconnus, qui constituent la composante la plus importante de la société civile vietnamienne. Les autorités vietnamiennes devraient en outre restituer ses réseaux d'écoles, universités, hôpitaux, orphelinats, institutions humanitaires et pagodes à l'Eglise Bouddhique Unifiée du Vietnam et lui permettre de réouvrir ces institutions pour le bien-être du peuple vietnamien.

Vingt-trois exemples de membres de la société civile vietnamienne en détention